

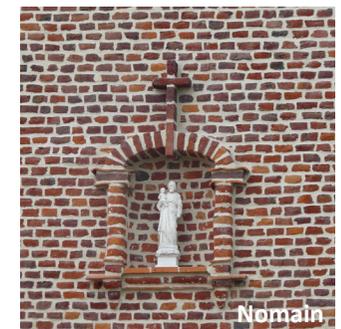
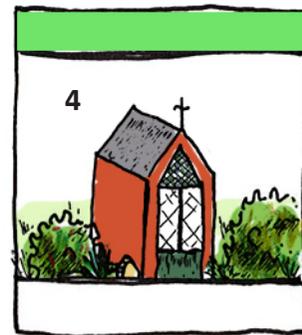
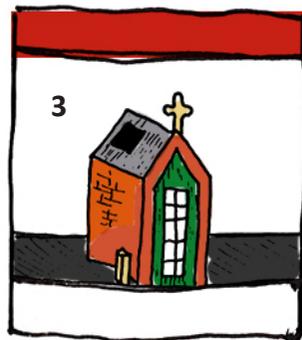
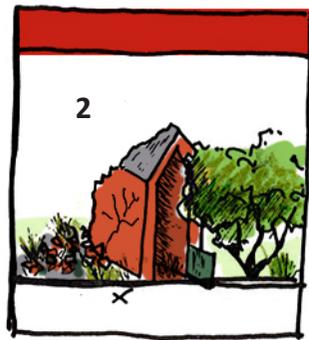
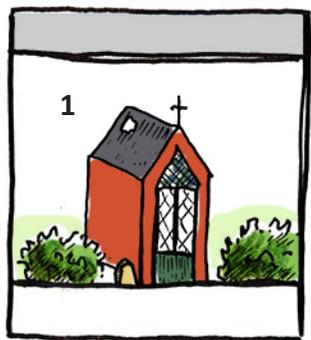
# Valoriser le petit patrimoine rural

## Pourquoi valoriser le petit patrimoine bâti ?

Parce qu'il comporte un intérêt architectural, historique ou identitaire, le petit patrimoine rural est une richesse à transmettre aux générations futures. Les usages auxquels ils renvoient tendent à se perdre aujourd'hui. Le préserver est nécessaire à la transmission des savoir-faire et des pratiques anciennes ainsi qu'au maintien de l'identité et à l'attractivité du territoire. Est-ce un patrimoine lié à l'eau, à caractère religieux, lié à la frontière, lié une activité économique... ?

Où est-il situé ? Quels étaient ses usages ? Quels sont les matériaux et les coloris employés ? A-t-il subi des évolutions ? Comment sont aménagés les abords de l'édifice ? Le mettent-ils en valeur ? Comment le petit patrimoine peut-il devenir un point d'accroche dans les futurs aménagements afin d'améliorer le cadre de vie ?

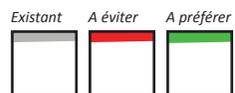
## Comment réhabiliter le petit patrimoine rural ?



Avant d'intervenir sur les éléments du patrimoine il est important d'**acquérir** une bonne connaissance de l'ouvrage et de ses spécificités (matériaux employés, histoire...). Ceci afin d'**établir** un diagnostic permettant de définir les priorités du projet de restauration, selon les désordres occasionnés et leurs causes (1). Le petit patrimoine doit bénéficier d'un entretien courant pour prévenir des interventions plus lourdes et onéreuses, en vérifiant chaque année les couvertures et le hors d'eau et en entretenant la végétation environnante. Dans le cas de désordres, il est important de s'attaquer à leur cause avant d'entreprendre les travaux de restauration (2).

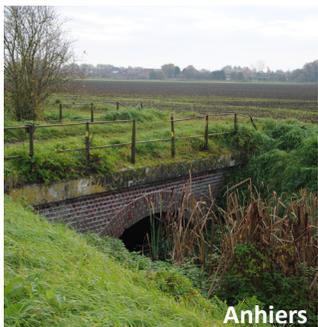
Lors de la restauration, la priorité est de **respecter** et de **préserver** l'authenticité de l'ouvrage. Toute la difficulté réside dans le remplacement des éléments détériorés, dans la restitution des éléments disparus et dans la remise à l'état originel (3). La restitution d'éléments manquants ne se justifie que si elle est indispensable à la compréhension de l'ouvrage.

Il est important de **rendre lisible** l'évolution de l'édifice et les interventions contemporaines tout en préservant son identité et celle du site (4).



# Valoriser le petit patrimoine rural (suite)

## Comment bien choisir les matériaux de restauration ?



Comme pour le bâti ancien, **privilégier** la conservation et le réemploi des matériaux encore en place et l'utilisation de matériaux anciens.

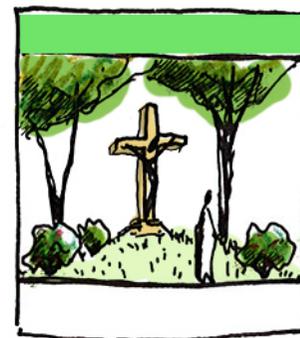
Dans le cas de mise en œuvre de matériaux neufs, ceux-ci devront **respecter** les gabarits anciens ainsi que leurs couleurs et leur conférer un aspect fini.

Le recours au sablage est à **proscrire** sur les matériaux tendres comme la brique et à **utiliser avec retenue** sur la pierre de pays afin de ne pas l'altérer. **Préférer** plutôt un nettoyage à l'eau chaude sous pression.

L'épaisseur, la teinte et le traitement des joints participent à l'aspect définitif d'un parement et peuvent changer radicalement la perception d'une maçonnerie. Seul le mortier de chaux est à **utiliser**, le mortier de ciment est à **proscrire**.

Lorsqu'une charpente présente de graves désordres nécessitant une dépose complète, seuls les bois irrécupérables seront remplacés si possible par des pièces de sections identiques. Il se peut que certaines d'entre elles, encastrées dans les maçonneries, soient dégradées en about. Il est possible, dans ce cas, de les reprendre à l'aide de résine. Cette technique offre une résistance et un aspect similaire aux éléments conservés.

## Comment intégrer le petit patrimoine rural ?



L'intégration du petit patrimoine rural se fait à travers le traitement des abords. Pour cela, il est important de **supprimer** tous les éléments pouvant gêner la lisibilité de l'ouvrage, afin de dégager des vues et des perspectives sur l'édifice depuis la voirie (clôtures le long de la voie publique, signalétique, postes EDF, lignes aériennes, espaces de stationnements...). Le mobilier urbain est à **éviter**, souvent l'édifice se suffit à lui-même. S'il est indispensable, une harmonie avec la construction sera recherchée.



En milieu urbain, pour le traitement du sol, l'enrobé à la base de l'édifice est à **éviter** ainsi que les bordures béton et les pastiches de murets en réemplois de pavages grès.

En milieu rural, il est important d'**assurer** la continuité de l'engazonnement ou de la végétation entre le bas-côté de la voirie et les abords de l'ouvrage et d'en assurer une gestion régulière.

